

**Relevé de décisions du CEVU**

**2 mars 2012**

**0. Informations de la Vice-présidente**

- La réussite à l'UTM en 2011

Nathalie Valière présente l'étude.

Au vu des chiffres, il apparaît que le taux de présence et de réussite aux examens augmente en 2011 pour le public non SED et SED. Le passage du contrôle des connaissances à la fin du 1<sup>er</sup> semestre pour l'ensemble des régimes d'examen ainsi que le passage de la 2<sup>nd</sup>e session en juin favorisent la réussite de nos étudiants.

- Évaluation des formations

Valérie Sanchou présente le point d'étape.

Le travail est encore en cours dans les composantes. La mallette méthodologique est accessible sur l'ENT : ENT> Pilotage > DEEP-OVE >Evaluation des formations et des enseignements

[http://ent-utm.univ-tlse2.fr/evaluation-des-formations-et-des-enseignements-110499.kjsp?RH=ove\\_entPers](http://ent-utm.univ-tlse2.fr/evaluation-des-formations-et-des-enseignements-110499.kjsp?RH=ove_entPers)

L'enquête Tronc commun 2012 sera envoyée le 19 mars. Clôture le 4 mai. Deux versions seront proposées aux composantes : une version simple et une version complétée.

La Vice-présidente du CEVU rappelle la réunion des membres des CEVUs pour un échange sur le dossier UNITI (Toulouse - Idex) le 9 mars 2012 à UT3. Une discussion préalable avec les conseillers du CEVU de notre université est proposée en fin de séance.

=====  
Le CEVU

**Vu** le Code de l'Éducation modifié par la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007

**Vu** les statuts de l'université adoptés le 4 mars 2008 et modifiés le 2 novembre 2010

Après en avoir délibéré, décide :

En l'absence de quorum, les votes sont donnés à titre indicatif

## 1. Vie Étudiante

- Calendrier des demandes d'exonération et d'annulation des droits d'inscription pour l'année universitaire 2012-2013

Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité sur le calendrier des demandes d'exonération et d'annulation des droits d'inscription pour l'année universitaire 2012-2013.

Votants : 17  
NPPV : 0  
Abstention : 0  
Contre : 0  
Pour : **17**

## 2. Calendrier universitaire

- Calendrier universitaire 2012-2013 : propositions
  - Version 1 sur la base du modèle actuel (examens fusionnés avec 2 x 12 semaines de cours)
  - Version 2 : les deux semaines de révision sont compensées par la suppression des vacances de Toussaint et la 1<sup>ère</sup> semaine des vacances de printemps
  - Version 3 : les vacances sont conservées comme en version 1 et les deux semaines de révision sont prises sur la douzième semaine de cours.

À l'issue du débat, le CEVU émet un avis favorable à la majorité sur la version 1, modèle actuel du calendrier universitaire. Il demande que la 12<sup>e</sup> semaine de cours de chaque semestre soit conçue, pédagogiquement, comme une semaine de révision en présentiel avec assiduité obligatoire. Ce dispositif concerne uniquement les UE en contrôle continu organisant une épreuve dans le calendrier des examens.

Votants : 17  
NPPV : 0  
Abstention : 1  
Contre : 2  
Pour : **14**

## 3. Formation

- Examen des demandes de création, de transformation ou de renouvellement sans transformation des DU (ComFOI du 1<sup>er</sup> mars 2012)
- Point sur les demandes de création ou de transformation de diplômes hors DU

La commission FOI réunie le 1<sup>er</sup> mars 2012 n'a pu examiner la totalité des dossiers présentés. Ces deux points sont renvoyés au CEVU du 16 mars.

#### 4. Idex

- Projet IDEX-Toulouse, UNITI

Les conseillers débattent du texte IDEX (version française), et considèrent :

- que le texte présenté ne correspond en rien aux valeurs de service public et de démocratie universitaire auxquelles l'université de Toulouse II est attachée.

- qu'il faut distinguer la question de l'Université de Toulouse, sur laquelle il est possible de faire des avancées et de proposer une structuration intelligente, et l'IDEX tel qu'il est présenté ici, qui n'est pas acceptable.

Ils notent également que les points gouvernance, recrutement des enseignants, licences étoilées sont particulièrement inquiétants. Ils soulignent enfin le caractère inacceptable des notions de sanction et de pénalisation qui figurent à propos des membres de l'IDEX ne respectant pas les engagements pris.

La séance du Conseil est close à 12h 15.